

**Autorisation d'occupation temporaire
Pour le camping municipal de la
commune de Saint Yrieix le Déjalat**

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

La commune de Saint-Yrieix-le-Déjalat (19300) souhaite mettre à disposition au moyen d'une AOT l'exploitation du camping municipal comprenant :

- 20 emplacements (équipés d'une borne électrique)
- 1 bloc sanitaire (avec douches, wc et eau chaude).

Les caractéristiques techniques et juridiques, les conditions attachées du bien mis à disposition, et notamment l'exigence que soit exploitée une activité touristique, l'organisation de l'appel à manifestation d'intérêt, les conditions et formes de la participation, les critères d'appréciation des candidatures et des offres figurent dans un cahier des charges disponible sur demande sur <https://tourism-hub.org/>

**La date limite de réception des offres est fixée au : 17 Octobre 2025
à 11 h00.**

Les plis sont à retourner à la

*Mairie de Saint-Yrieix-le-Déjalat
6 Rue de la Mairie
19300 Saint-Yrieix-le-Déjalat*

Les offres seront appréciées en fonction de la qualité du projet.